

MAS « La Charminelle » – Maison d'Accueil Spécialisé (AFIPH)

MAS - Maison d'accueil spécialisée

Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans
l'accueil d'un certain public :

Personnes en situation de
handicap

Domaines d'activités principaux

Logement, hébergement
Accompagnement
Soins psychiatriques et de
réhabilitation

Coordonnées

1, place Pompée - BP 335 38120
Saint-Egrève

mas.charminelle@afiph.org

04 76 75 50 36

<https://www.afiph.org/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des
intercommunalités
concernées

Capacité d'accueil

4 places en accueil de Jour + 36
places en Hébergement Complet
Internat

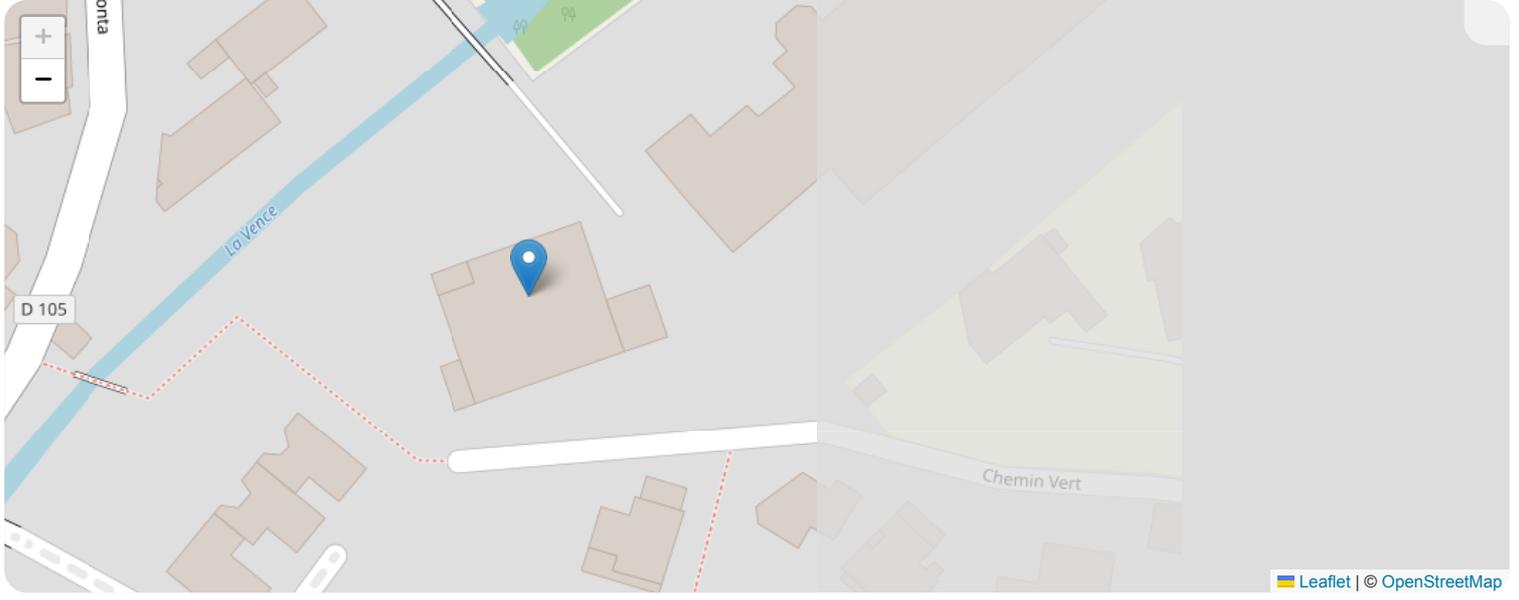
Présentation

La maison d'accueil spécialisée (MAS) héberge des personnes en situation de handicap qui n'ont pas pu acquérir d'autonomie, dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants (mais non intensifs) ; ainsi qu'une aide pour les actes essentiels de la vie courante. L'intégration en maison d'accueil spécialisée ne peut être réalisée que suite à une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), après examen par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Objectifs & Missions

Public accueilli :

Tout type de handicap
Déficience intellectuelle



[Signaler une erreur](#) >